

Département de MAINE ET LOIRE
Arrondissement de Saumur
Commune de LA BREILLE LES PINS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du conseil municipal du 5 AVRIL 2022

Convocation du 29/03/2022

Nombre de conseillers en service : 13

Conseillers présents : 11

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 11/04/2022.

L'an deux mil vingt-deux, le cinq du mois d'avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'avril sous la présidence de Madame Armelle PONCET, Maire,

Président : Armelle PONCET

Secrétaire de séance : Marie-Claire VIRIEUX

Présents : Armelle PONCET, Marie-Claire VIRIEUX, Dominique GIRARD, Isabelle JOREAU, Frédéric BRUERE, Magalie MARTIN, Vincenzo AGRELO, Yvonne FREMONT, Olivier CHARRIER, Anne MAYER et Philippe VARIN.

Absents : Mireille FOURMOND et Christophe GAIGNON.

Bon pour pouvoir : Néant

DCM 2022-22 VENTE DE LA REMORQUE D'OCCASION

Le Maire informe le conseil municipal que Monsieur Jean-Yves FREMONT propose d'acheter à la commune la remorque au prix de 500 € (cinq cents euros).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

DECIDE de vendre à Monsieur Jean-Yves FREMONT la remorque au prix de 500 €.

CHARGE Madame le Maire de signer et d'effectuer les démarches nécessaires au nom de la commune pour la vente de ce matériel.

Pour copie certifiée conforme,
LA BREILLE LES PINS,
Le 11/04/2022
Le Maire,
Armelle PONCET



Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission
en Sous-préfecture de Saumur, le 11/04/2022
Et de la publication le 11/04/2022